



## BULLETIN D'INSCRIPTION AICOM JUNIOR 2020/2021

Je, soussigné(e) Madame - Mademoiselle - Monsieur (rayer les mentions inutiles)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Je déclare inscrire mon enfant

Age : \_\_\_\_\_ Sexe  Féminin  Masculin

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Je s'inscris à l'AICOM Junior pour la saison 2020/2021.

Pour le (ou les) cours collectifs (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine du début du mois de septembre à la fin du mois de juin, selon les conditions générales.

### MERCREDI

**Mercredi de 14h à 17h**  
Campus AICOM

- De 7 à 9 ans - 990 €
- De 10 à 12 ans - 990 €
- 12 ans et + - 990 €

#### **Mercredi de 14h à 17h**

AICOM Paris - Elephant Paname (7-8 ans)  
AICOM Paris - Studio Bleu (8-9 ans)  
AICOM Paris - Studio Bleu (10-11 ans)  
AICOM Paris - Club Med Gym (12 ans et +)

- De 7 à 8 ans - 990 €
- De 8 à 9 ans - 990 €
- De 10 à 11 ans - 990 €
- 12 ans et + - 990 €

**Mercredi de 16h à 18h**  
AICOM Paris Alésia

- De 7 à 10 ans - 690 €

### VENDREDI

**Vendredi de 17h à 19h**  
AICOM Paris Alésia

- 10 ans et + - 690 €

**SAMEDI**

**Samedi de 14h à 17h**  
Campus AICOM

- De 7 à 9 ans - 990 €
- De 10 à 12 ans - 990 €
- 12 ans et + - 990 €

**Samedi de 14h à 17h**  
AICOM Paris - Studio Bleu (7 ans et +)

- 7 ans et + - 990 €

**DIMANCHE**

**Dimanche de 10h à 13h**  
Campus AICOM

- De 7 à 9 ans - 990 €
- De 10 à 12 ans - 990 €
- 12 ans et + - 990 €

**Dimanche de 10h à 13h**  
AICOM Paris - Elephant Paname (7 à 9 ans)  
AICOM Paris - Studio Bleu (10 ans et +)

- De 7 à 9 ans - 990 €
- 10 ans et + - 990 €

Selon votre choix, les cours de l'AICOM Junior sont dispensés à l'adresse suivante :

**Campus AICOM**  
10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil  
(Métro ligne 8 - Créteil L'Echat)

**AICOM Paris Alésia**  
Centre de Danse Alésia  
119, avenue du Général Leclerc - 75014 Paris  
(Métro ligne 4 - Porte d'Orléans)

**AICOM Paris - Studio Bleu**  
14, boulevard Poissonnière - 75009 Paris  
(Métro lignes 8 ou 9 - Grands Boulevards)

**AICOM Paris - Club Med Gym**  
5/9, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
(Métro lignes 8 ou 9 - Grands Boulevards)

**AICOM Paris - Elephant Paname**  
10, rue Volney - 75002 Paris  
(Métro ligne 3, 7 et 8 - Opéra)

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : \_\_\_\_\_

*En cochant cette case, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales et le règlement intérieur.*

Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil

Comment avez-vous connu l'AICOM ? \_\_\_\_\_

CODE PROMO : \_\_\_\_\_

**Coordonnées bancaires pour les règlements par virement :**

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0152 9419 525  
BIC : CEPAFRPP751  
Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le jour où ont lieu les cours, le lieu (Campus ou Paris) et le nom de la personne inscrite.

*Exemple pour l'AICOM Junior du mercredi au Campus : AJ-Mercredi-Campus-GONZALES*

**Attention**

A la rentrée, il faudra nous remettre impérativement les pièces complémentaires suivantes :

- Certificat médical
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation assurance extra-scolaire
- Une photo d'identité
- Autorisation de sortie de l'enfant (le cas échéant - facultatif)

## Conditions générales et règlement intérieur

1) Loi informatique et liberté : Dans le cadre de la loi «informatique et liberté», seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

2) Pour les cours ayant lieu au Campus AICOM et AICOM Paris, plusieurs groupes sont organisés suivant les âges aux mêmes horaires. A noter qu'un élève inscrit dans un groupe est susceptible de passer dans un autre groupe, quel que soit son âge, selon l'avis concerté des professeurs et de la directrice de l'AICOM Junior, et cela dès les premiers cours de l'année (suivant le niveau des groupes).

3) L'âge minimum est de 7 ans dans l'année de la dite formation pour le bénéficiaire. L'âge maximum est de 17 ans dans l'année de la dite formation pour le bénéficiaire.

4) Pour les cours ayant lieu au Centre de Danse Alésia, l'adhésion est obligatoire. Le tarif de cette adhésion au Centre de Danse Alésia est de 16 euros pour un enfant de moins de 15 ans, avec une assurance extra-scolaire. L'adhésion est de 24 euros pour un enfant de moins de 15 ans, sans assurance extra-scolaire. Cette adhésion est à régler directement au Centre de danse Alésia.

5) Résiliation de l'inscription :

a. A compter de la date de signature du présent bulletin, le répondant financier, signataire du présent bulletin, a un délai de 14 jours pour se rétracter. Le cas échéant, il en informe l'AICOM - SAS Europe Musicals par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

b. Le montant annuel des frais de scolarité est basé sur les frais généraux de l'AICOM, par rapport au nombre des places disponibles. L'absence d'un élève inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux de l'AICOM. Aucun remboursement ni réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'absence, de maladie ou de départ volontaire. En conséquence, les dispositions suivantes sont convenues d'un commun accord avec les parties. Toute résiliation de l'inscription (hors cas mentionnés à l'article 5 a. du présent bulletin) par le signataire du présent bulletin doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AICOM - SAS Europe Musicals :

- Avant la rentrée de l'AICOM Junior : dans ce cas, la résiliation entraînera la perte des frais d'inscription forfaitaires versés à l'AICOM, soit 90 euros

- A partir du jour de la rentrée de l'AICOM Junior : dans ce cas, le solde des frais annuels est dû.

c. Toute absence non excusée de l'élève pendant plus de trois (3) semaines consécutives (hors vacances) pourra être considérée par l'AICOM Junior comme une résiliation définitive de l'inscription. Le solde des frais annuels est dû.

6) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, l'inscription est résiliée. L'étudiant empêché, ou son répondant financier, a la charge de la preuve de la force majeure. Il doit alors justifier l'incapacité à suivre la formation par lettre recommandée avec avis de réception, dans les meilleurs délais. Lorsque la force majeure est retenue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat. Le cas échéant, le remboursement aura lieu à compter du mois de septembre de l'année suivant la signature du présent bulletin.

7) Dispositions financières : la date de paiement annuelle correspond à la date d'inscription de l'élève. Tout inscrit peut bénéficier d'une facilité de paiement sans frais supplémentaire. Deux chèques sont à déposer à la signature du présent bulletin d'adhésion, encaissables aux dates suivantes : à signature du présent bulletin et le 1er décembre de l'année en cours. Toute échéance impayée entraîne la perte de cette facilité de paiement et l'exigibilité immédiate du solde annuel.

8) L'AICOM se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de dix kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.

9) L'élève doit impérativement fournir à l'AICOM une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et l'extra-scolaire, un certificat médical, une photo d'identité et une autorisation de sortie pour les parents qui souhaitent que leur enfant rentre seul.

10) Par la signature de ce bulletin d'inscription, vous autorisez l'AICOM et la SAS Europe Musicals à enregistrer sur quelque support que ce soit l'image de votre enfant au cours de la formation et cédez tout droit de reproduction et de représentation de son image pour son utilisation dans le cadre de la communication de l'AICOM sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

11) Les cours de l'AICOM Junior ont lieu chaque semaine entre le 2 septembre 2020 et le 27 juin 2021, hors vacances scolaires (zone C) et jours fériés, soit un total de 30 semaines minimum et 90 heures de cours minimum. La rentrée des cours de l'AICOM Junior du mercredi est le 2 septembre 2020. La rentrée des cours de l'AICOM Junior du samedi est le 5 septembre 2020. La rentrée des cours de l'AICOM Junior du dimanche est le 6 septembre 2020. A noter que les cours du samedi et du dimanche sont maintenus le premier week-end de chaque vacances scolaires, hors 24 et 25 décembre. En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

### Règles des lieux

- La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours.

- Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- A la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil.

### Présence et horaires

Tout retard et/ou absence doit être impérativement justifié par les parents (par un certificat médical, avis d'audition, certificat de travail, etc) auprès de l'administration de l'AICOM junior. Administration de l'AICOM : 01 45 23 52 69 - le numéro de téléphone du Centre de Danse Alésia est le 01 45 43 56 57.

### Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de l'AICOM, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : \_\_\_\_\_

## AUTORISATION DE SORTIE (en cas d'élève mineur)

Je soussigné(e) .....  
demeurant au .....  
agissant en qualité de père / mère / tuteur / tutrice autorise,  
l'enfant.....  
à sortir seul(e) à la fin des cours de l'AICOM pour la saison 2020/2021.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : \_\_\_\_\_